

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 18 décembre 2023 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 29

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 12 décembre 2023 s'est réuni le Lundi 18 décembre 2023 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, PASCAL Alain, Adjoint. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BOULITEAU Bernard, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, PERALI Valérie, DUBOURG Jean-Luc, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : MILHAC Michel, NOSMAS Karen, FIGUES Fatima, BORDERIE Sophie, BLANCHARD Stéphane, MARCHAND Emmanuelle, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PREVOT Jérémie, HAY Florence,

Pouvoirs : de MILHAC Michel à PASCAL Alain, de NOSMAS Karen à CILLIERES Charles, de BORDERIE Sophie à HOCQUELET Joël, Maire, de BLANCHARD Stéphane à FEYRIT Jean-Claude, de ROQUES Loréline à CARUHEL Maud, de FEYRIT Pierre à CHASTAING Séverine, de BALLEREAU Marie-Catherine à DUBOURG Jean-Luc, de HAY Florence à CALZAVARA Martine,

K.29

Budget principal de la Ville de Marmande – Exercice 2023 – Décision Modificative n°4

L'exécution du budget principal de la Commune à ce jour rend nécessaire la modification des montants de crédits prévus initialement.

La présente décision modificative (DM) porte à la fois sur les sections de fonctionnement et d'investissement.

Rappel des masses budgétaires :

➤ Budget Primitif 2023 :	36 502 544,93 €
➤ Budget de fonctionnement total voté	27 746 116,59 €
➤ Budget d'investissement total voté	8 756 428,34 €

La décision modificative n°4 s'équilibre globalement à 303 000,00 €, soit 0,08 % du Budget Primitif.

1) La section de fonctionnement s'équilibre à 153 000,00 €, les principales modifications sont les suivantes :

En RECETTES

Deux ajustements de recettes sont réalisés :

- Pour augmenter le montant des travaux en régie immobilisés : initialement prévus à hauteur de 150 000 €, ils devraient finalement approcher les 200 000 € ;
- Et pour intégrer les recettes supplémentaires (103 000 €) réalisées au titre des participations de la CAF, engendrées par une modification des modalités de versement des aides de la Caisse : à compter de 2023 les versements sont échelonnés selon un rythme acompte/solde sur deux années et non plus en année échue comme jusqu'à présent.

En DEPENSES

Deux inscriptions concernent des virements de crédits d'un montant de 1 518 euros afin de compléter l'enveloppe des subventions à caractère culturel et celles des chantiers jeunes.

Un complément de 100 000 € est inscrit au chapitre 65 pour le remboursement du filet de sécurité inflation, dont une partie avait été mise en réserve lors de la décision modificative n°2.

Une rallonge de 3 000 € est prévue au poste des intérêts des emprunts, afin de se prémunir contre une éventuelle insuffisance de crédits de paiement d'ici à la fin de l'exercice.

Le virement à la section d'investissement est augmenté de 50 000 €.

2) La section d'investissement s'équilibre à 150 000,00 €, les principaux mouvements sont les suivants :

En RECETTES

100 000 euros sont prévus dans le cadre d'une « opération pour le compte de tiers ». Il s'agit d'une ouverture de crédits correspondant aux sommes susceptibles d'être engagées si la Commune devait être amenée à financer les travaux de sécurisation et consolidation de l'immeuble sinistré des « Messageries » à la place des propriétaires défaillants.

Cette somme est inscrite en dépenses et en recettes d'investissement, de sorte à identifier le montant que la Commune prévoit d'engager pour ces travaux, ainsi que le montant – égal – qu'elle est en droit de se faire rembourser auprès des propriétaires dont elle s'est substituée.

En DEPENSES

50 000 € supplémentaires sont inscrits au chapitre 040, correspondant à l'augmentation de l'enveloppe consacrée aux travaux en régie immobilisés vue en recettes de fonctionnement.

Plusieurs virements de crédits sont prévus afin de procéder aux ajustements nécessités par le redéploiement de crédits entre les lignes dans le cadre de la gestion de leurs budgets par les services.

Afin de faciliter le suivi budgétaire des crédits votés au titre des Budgets Participatifs, deux virements de crédits sont prévus pour alimenter les opérations budgétaires créées pour les Budgets Participatifs des années 2022 et 2023, dont les crédits avaient initialement été prévus dans une opération budgétaire unique.

Il est proposé au Conseil Municipal de voter les mouvements budgétaires ci-après relatifs au Budget Principal 2023 :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Objet	Montant
	Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	50 000,00
Production immobilisée corporelle	Travaux en régie - Ajustement	50 000,00
	Chapitre 74 - Dotations et participations	103 000,00
Participations d'autres organismes - Autres	Ajustement participation CAF	103 000,00
	TOTAL	153 000,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Objet	Montant
	Chapitre 011 - Charges à caractère général	-1 518,00
Alimentation	Virement de crédit	-625,00
Fêtes et cérémonies	Cessions et ateliers gratuits - Virement de crédit	-893,00
	Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	101 518,00
Bourses et prix	Chantiers jeunes Noël	625,00
Subvention de fonctionnement	Complément subventions aux associations à caractère culturel	893,00
Autres charges diverses de gestion courante - Autres	Remboursement avance filet de sécurité inflation (réserve)	100 000,00
	Chapitre 66 - Charges financières	3 000,00
Intérêts réglés à l'échéance	Intérêts des emprunts - Complément	3 000,00
Virement à la section d'investissement	Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	50 000,00
	TOTAL	153 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Objet	Montant
	Chapitre 454 - Opérations pour compte de tiers	100 000,00
Travaux exécutés d'office - Recettes	Opérations pour cpte tiers les Messageries	100 000,00
Virement de la section de fonctionnement	Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	50 000,00
	TOTAL	150 000,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Objet	Montant
	Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre section	50 000,00
Immobilisations corporelles en cours Constructions	Travaux en régie - Ajustement	50 000,00
	Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	-5 194,32
Frais d'études	Virement de crédits de régularisation	-5 194,32
	Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	-22 455,92
Autres bâtiments publics	Virement de crédits de régularisation	-22 455,92
	Chapitre 23 - Immobilisations en cours	49 167,56
Immobilisations corporelles en cours Constructions	Virement de crédits de régularisation	17 723,34
Immobilisations corporelles en cours Constructions	Virement de crédits de régularisation	5 194,32
Immobilisations corporelles en cours Constructions	Virement de crédits de régularisation	16 428,61
Immobilisations corporelles en cours Constructions	Virement de crédits de régularisation	4 332,66
Immobilisations corporelles en cours Constructions	Virement de crédits de régularisation	5 088,71
Immobilisations corporelles en cours Constructions	Virement de crédits de régularisation	399,92
	Chapitre 454 - Opérations pour compte de tiers	100 000,00
Travaux exécutés d'office - Dépenses	Opérations pour cpte tiers Les Messageries	100 000,00
	Opération 2016001 - Schéma directeur d'accessibilité	-21 517,32
Immobilisations corporelles en cours Constructions	Schema directeur accessibilité - Virement de crédits	-21 517,32
	Opération 2021001 - Budget participatif 2021	-180 000,00
Autres immobilisations corporelles - Autres	Virement de crédits vers opérations budgétaires dédiées	-180 000,00
	Opération 90202201 - Budget participatif 2022	100 000,00
Autres agencements et aménagement de terrains	Virement de crédits vers opération budgétaire dédiée	100 000,00
	Opération 90202302 - Budget Participatif 2023	80 000,00
Autres agencements et aménagement de terrains	Virement de crédits vers opération budgétaire dédiée	80 000,00
	TOTAL	150 000,00

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :**

- Approuve** la décision modificative n°4 au budget principal de la Ville de Marmande pour l'exercice 2023, s'équilibrant à 303 000,00 euros en recettes et en dépenses ; ainsi qu'elle s'établit sur le document budgétaire annexé à la présente délibération ;
- Approuve** le détail des modifications apportées au budget tel que présenté dans le document budgétaire joint en annexe, ce dernier faisant partie intégrante de la présente délibération.

Votants : 29 - Abstention : 00 - Exprimés : 29 - Contre : 00 - Pour : 29 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 18 décembre 2023

Le secrétaire de séance
Alain PASCAL



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 21.12.2023
et de sa transmission au contrôle de légalité le :

Le Secrétaire de séance
Alain PASCAL



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET